



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2013
Publié le 28 février 2014

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2013
Publié le 28 février 2014

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif suivant traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2013, conformément aux états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative comme méthode de divulgation. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Le rapport annuel de 2012-2013 du Conseil a été déposé au Parlement le 7 novembre 2013. Cette année, on a mis l'accent sur les résultats obtenus.

En novembre dernier, le Conseil a souligné l'exploit de Mme Alice Munro, qui est devenu la première auteure féminine canadienne à recevoir le prix Nobel de littérature. Mme Munro a remporté trois fois le Prix littéraire du Gouverneur général, en plus d'avoir été finaliste à ce prix à cinq reprises. Elle a également reçu le prix Molson, administré lui aussi par le Conseil, en 1990.

La réunion annuelle des organismes nationaux de soutien aux arts (ONSA) s'est déroulée à Ottawa les 20 et 21 octobre 2013. Plus de 60 représentants de toutes les disciplines artistiques y ont participé et ont discuté des orientations stratégiques du Conseil, des modifications apportées aux programmes de financement des organismes ainsi que d'exemples concrets de pratiques exemplaires des ONSA.

En décembre 2013, le Conseil a emménagé dans ses nouveaux locaux, au 150, rue Elgin, à Ottawa. Le déménagement s'est fait sans anicroche et sans compromettre les services à la communauté artistiques.

Résultats nets

	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
(en milliers de dollars)								
Revenus	3 801	7 807	(4 006)	-51%	5 242	10 800	(5 558)	-51%
Charges	(13 562)	(12 926)	636	5%	(152 535)	(148 491)	4 044	3%
Crédits parlementaires	34 659	33 000	1 659	5%	159 659	158 127	1 532	1%
Résultats nets de la période	24 898	27 881	(2 983)	-11%	12 366	20 436	(8 070)	-39%

Aperçu des résultats nets du troisième trimestre

Les résultats nets du trimestre ont été de 24,9 millions de dollars, une diminution de 3,0 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de l'exercice financier précédent. Cette diminution reflète les changements suivants dans les revenus et charges qui sont également expliqués plus en détail dans la section Résultats financiers :

- Les revenus au troisième trimestre ont diminué de 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison d'une réduction de 4,3 millions de dollars des revenus de placement. La hausse de 1,7 millions de dollars du financement public est attribuable au prélèvement accru sur les crédits parlementaires pour des besoins de trésorerie, afin de compenser la baisse des revenus de placement.
- Les charges au cours de ce trimestre étaient supérieures de 0,6 millions de dollars à celles de la même période l'an dernier, en raison principalement de l'échelonnement des charges liées aux subventions.

Le Conseil continuera de surveiller les résultats financiers et s'attend à recouvrer la majeure partie du manque à gagner quant aux revenus de placement grâce aux gains en capital qu'il compte réaliser en rééquilibrant les catégories d'actifs dans son portefeuille de placements. Ce rééquilibrage des catégories d'actifs se fera au cours du dernier trimestre de 2013-2014.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

La première date limite pour le nouveau programme Leadership pour le changement était le 15 décembre 2013. Quelques 174 demandes ont été reçues de toutes les disciplines, révélant un niveau d'intérêt élevé au sein de la communauté artistique. Les résultats seront annoncés au printemps 2014.

Le Conseil a entrepris la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie d'accès aux marchés pour les artistes de langue officielle en situation minoritaire, une initiative faisant partie de la Feuille de route pour les langues officielles, et bénéficiant d'un investissement de 2,75 millions de dollars sur cinq ans. Ce financement, accordé par le biais des programmes actuels, aidera les artistes et les organismes artistiques des collectivités francophones et anglophones en situation minoritaire à étendre et consolider leurs marchés, ainsi qu'à accroître leur capacité de développer de nouveaux marchés.

L'évaluation du Programme des arts autochtones, qui porte sur les différents programmes offerts aux artistes et organismes artistiques autochtones, a débuté en novembre 2013. Elle s'intéressera particulièrement aux résultats de cet investissement annuel de 1,5 millions de dollars, de même qu'aux mesures à prendre pour rendre ces programmes plus efficaces. L'évaluation sera terminée en 2015.

Activités opérationnelles

Le Conseil a entrepris une initiative majeure afin de moderniser ses systèmes informatiques dans le but de modifier son mode de travail. Il veut tirer avantage des nouvelles technologies innovatrices pour mieux servir sa clientèle et les différents intervenants.

L'élaboration et la mise en place d'un nouveau système de gestion des subventions et de la clientèle ont débuté à l'été 2013. Une vérification interne a été entreprise à l'automne 2013 afin d'évaluer l'efficacité des systèmes et les pratiques de gouvernance en prévision de l'établissement d'un nouveau système.

Le Conseil s'emploie actuellement à déterminer une stratégie pour donner suite aux recommandations découlant de la vérification et raffermir son approche pour les mettre en pratique.

Leadership et gouvernance

Le 19 décembre 2013, la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a annoncé la nomination de Mme Nathalie Bondil à la vice-présidence du Conseil. Cette nomination prendra effet le 31 mars 2014. Mme Bondil remplacera M. Simon Brault, dont le mandat prendra fin le 30 mars 2014.

Le directeur des Relations avec les partenaires, M. John Goldsmith, a pris sa retraite en décembre 2013 après 23 ans de service au Conseil. Son poste a été éliminé et ses responsabilités ont été confiées à d'autres employés.

Le poste de secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO est devenu vacant en octobre 2013. Le Conseil a amorcé des démarches pour le combler d'ici le printemps 2014.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit contient un supplément de détails et d'explications au sujet des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Revenus nets de placements	3 314	7 597	(4 283)	-56%	4 265	9 452	(5 187)	-55%
Revenus (pertes) nets de la Banque d'œuvres d'art	50	(39)	89	228%	49	(78)	127	163%
Autres revenus	437	249	188	76%	928	1 426	(498)	-35%
Total des revenus	3 801	7 807	(4 006)	-51%	5 242	10 800	(5 558)	-51%

Revenus de placements

- La baisse de 4,3 millions de dollars des revenus de placement est attribuable en partie à une perte réalisée de 1,2 millions de dollars liée à un changement de gestionnaire des placements. Le piètre rendement des placements à revenu fixe a aussi occasionné une diminution de 3,6 millions de dollars des revenus de dividendes. L'indice de référence pour cette catégorie d'actif, l'indice obligataire universel DEX, a connu un rendement négatif de 1,2 % pour l'année terminée le 31 décembre 2013, par rapport à un rendement de 3,6 % pour la même période l'année précédente. Ces performances correspondent respectivement avec celles des placements à revenu fixe au Conseil.

On s'attend à ce que les revenus de placement soient moins élevés à la fin de l'année que ce qui avait été prévu au budget. Par contre, on prévoit d'autres versements de dividendes au cours du dernier trimestre, le nouveau gestionnaire des placements à revenu fixe préférant des versements aux trois mois et non uniquement à la fin de l'exercice, comme son prédécesseur. Le Conseil rééquilibrera également son portefeuille de placements, ce qui lui vaudra la réalisation de certains gains en capital.

On rappelle au lecteur que les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation, sauf la partie grevée d'affectations qui est inscrite au passif au titre de revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe.

Autres revenus

- La hausse des autres revenus découle en grande partie des frais d'adhésion versés par les organismes publics de soutien aux arts du Canada, qui avaient été comptabilisés au cours du second trimestre l'an dernier.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre				Neuf mois se terminant le 31 décembre			
	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2013	2012	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Subventions	4,504	3,947	557	14%	125,474	122,288	3,186	3%
Coûts de prestatations de programmes	4,560	4,343	217	5%	13,481	12,752	729	6%
Commission canadienne pour l'UNESCO	514	474	40	8%	1,617	1,382	235	17%
Administration générale	3,984	4,162	(178)	-4%	11,963	12,069	(106)	-1%
Résultats nets de la période	13,562	12,926	636	5%	152,535	148,491	4,044	3%

Les charges de subventions pour le trimestre sont plus élevées qu'à la même période l'an dernier parce que les dates limites des concours et les dates d'approbation des résultats par le Conseil ont changé.

Aucun autre écart important n'a été relevé dans les dépenses.

On prévoit que les charges de subventions et les autres dépenses correspondront aux prévisions budgétaires pour l'année terminant le 31 mars 2014.

Actifs financiers

(En milliers de dollars)	31 décembre 2013	31 mars 2013	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 597	197	22 400
Débiteurs	2 029	3 488	(1 459)
Dérivés	-	5	(5)
Placements de portefeuille	311 252	285 141	26 111
Total	335,878	288,831	47,047

Trésorerie et équivalents de trésorerie

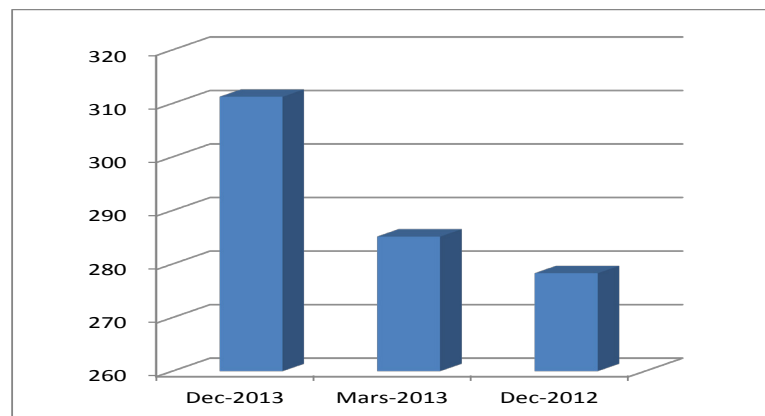
L'augmentation de 22,4 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par rapport à la fin de l'exercice précédent est due principalement à la différence dans les dates d'encaissement des crédits parlementaires du Conseil et les besoins de trésorerie pour le versement des subventions. Elle découle en grande partie des opérations de fonctionnement : excédent de fonctionnements de 12,4 millions de dollars, hausse de 4,9 millions de dollars des subventions à payer et hausse des crédits parlementaires reportés de 6 millions de dollars.

Débiteurs

La baisse de 1,5 millions de dollars découle en grande partie de la réduction nette de 1 million de dollar des revenus de placement accumulés au 31 décembre 2013 et du montant de 320 000 \$ reçu au cours du troisième trimestre pour le remboursement de la TPS/TVH.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 31 décembre 2013 était de 311,3 millions de dollars, dont 83,7 millions de dollars étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une hausse de 26,1 millions de dollars par rapport au 31 mars 2013 et de 33 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2012, attribuable à des rendements positifs.



Le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 5,3 % pour le trimestre, ce qui est inférieur de 0,7 % à l'indice de référence. Le principal facteur de rentabilité pendant cette période a été le rendement des gestionnaires de fonds communs d'action canadiens et globaux. Ces derniers fonds communs d'action ont affiché un rendement de 8 à 10 %, ce qui équivaut à peu près à l'indice de référence.

Depuis le 1er janvier 2013, le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu de 15,5 %, ce qui est supérieur de 1,7 % à l'indice de référence. Ont surtout contribué à ce résultat les fonds communs d'action globaux et canadiens, qui ont progressé de 31,7 % et 14,1 % respectivement.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2013	31 mars 2013	Augmentation/ (Diminution)
Découvert bancaire	-	1 347	(1 347)
Subventions à payer	31 853	26 984	4 869
Créditeurs et frais à payer	2 134	3 513	(1 379)
Produits reportés	1 691	1 764	(73)
Crédits parlementaires reportés	6 000	-	6 000
Dérivés	-	97	(97)
Avantages sociaux futurs	2 496	2 515	(19)
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	35 187	27 721	7 466
Total	79 361	63 941	15 420

Découvert bancaire

Le découvert bancaire en date du 31 mars 2013 correspond au montant total de tous les chèques en circulation à la fin de l'exercice, ce qui entraîne une variation de trésorerie négative.

Subventions à payer

L'écart de 4,9 millions de dollars est principalement attribuable à l'augmentation globale de 3,2 millions de dollars des charges liées aux subventions comptabilisées au cours de la période de neuf mois, par rapport à la même période l'année précédente.

Créditeurs et frais à payer

La diminution de 1,4 millions de dollars depuis le 31 mars 2013 s'explique en grande partie par la baisse de 2 millions de dollars du montant des factures commerciales, baisse attribuable à un calendrier de paiements différent et contrebalancée partiellement par une augmentation de 650 000 \$ du montant total des engagements salariaux pour la période terminée le 31 décembre 2013.

Crédits parlementaires reportés

La hausse de 6 millions de dollars par rapport au 31 mars 2013 est due au fait que des crédits parlementaires, au montant de 6 millions de dollars, ont été reçus avant la fin du troisième trimestre.

Dérivés

Le Conseil n'a pas recours aux dérivés pour gérer son risque de change sur la tranche non libellée en dollars canadiens de son portefeuille, car la plupart de ses gestionnaires de placements actuels ont déjà mis en place une stratégie de change intégrée à leur fonds commun afin de gérer ce risque. Les derniers contrats de change à terme détenus par le Conseil sont venus à échéance en juin 2013, ce qui explique la valeur nulle inscrite au titre des dérivés dans les sections Actifs et Passifs au 31 décembre 2013.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 7,5 millions de dollars par rapport au 31 mars 2013 est principalement attribuable à la hausse de la valeur marchande du portefeuille de placements, dont un montant de 6,9 millions de dollars qui représente un gain non-réalisé.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2013	31 mars 2013	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	2 499	2 339	160
Inventaire de la Banque d'œuvres d'art	19 420	19 356	64
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	440	306	134
Total	22 360	22 002	358

Inventaire de la Banque d'œuvres d'art

La Banque d'œuvres d'art du Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporaines canadiennes. L'augmentation observée depuis le 31 mars 2013 représente la valeur d'expertise des œuvres d'art reçues en dons. Au 31 décembre 2013, la valeur d'expertise des œuvres d'art détenues par la Banque s'élevait à environ 71 millions de dollars. Le Conseil assure ces œuvres à leur valeur d'expertise.

Instruments de musique

Le Conseil gère une banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et six instruments de qualité. En plus, le Conseil gère onze instruments prêtés, dont neuf par des bienfaiteurs anonymes. La valeur estimative de ses instruments de musique au 31 décembre 2013 était de 36,7 millions de dollars. Ces éléments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure les instruments de musique à leur valeur d'expertise.

GESTION DU RISQUE

Risque d'organisation

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Des stratégies et des plans d'atténuation des risques sont élaborés, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire son exposition à un niveau acceptable et gérable.

Le Comité des finances et de l'audit a approuvé le plan stratégique d'atténuation des risques présenté par le Groupe exécutif de gestion lors de la réunion de novembre 2013. Le Groupe exécutif de gestion continue à surveiller les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité des finances et de l'audit.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Le portefeuille de titres du Conseil est principalement exposé aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Au cours du premier trimestre, le Comité de placements a révisé la politique d'investissement du Conseil et a recommandé des changements à la répartition du portefeuille et le tout a été approuvé par le CA. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille. La nouvelle répartition du portefeuille est détaillée à la note 3 des états financiers trimestriels non vérifiés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de neuf mois sont les suivants :

(en milliers de dollars)	31 décembre	
	2013	2012
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 10 - Charges d'exploitation	180 261	181 761
Budget supplémentaires des dépenses	127	107
Réduction des fonds supplémentaires non récurrents pour les initiatives de programmes	-	(500)
Rajustement relié à la rémunération	531	-
	180 919	181 368
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(159 659)	(158 127)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	21 260	23 241



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2013
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 février 2014



Robert Sirman
Directeur et chef de la direction



Pascale Legault, CPA, CA
Directrice générale des services financiers

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2013	31 mars 2013
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 597 \$	197 \$
Débiteurs	2 029	3 488
Dérivés	-	5
Placements de portefeuille (note 3)	311 252	285 141
Total des actifs financiers	335 878	288 831
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	1 347
Subventions à payer	31 853	26 984
Créditeurs et charges à payer	2 134	3 513
Revenus reportés	1 691	1 764
Crédits parlementaires reportés	6 000	-
Dérivés	-	97
Avantages sociaux futurs	2 496	2 515
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	35 187	27 721
Total des passifs	79 361	63 941
ACTIFS FINANCIERS NETS	256 517	224 890
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	2 499	2 339
Inventaire de la Banque d'oeuvres d'art	19 420	19 356
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	440	306
Total des actifs non financiers	22 360	22 002
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	278 877 \$	246 892 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	250 363	237 997
Gains de réévaluation cumulés	28 514	8 895
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	278 877 \$	246 892 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2013	2012	2013	2012
Revenus					
Revenus nets de placements (note 7)	9 560 \$	3 314 \$	7 597 \$	4 265 \$	9 452 \$
Revenus (pertes) nets de la Banque d'œuvres d'art (note 8)	(244)	50	(39)	49	(78)
Autres revenus	1 586	437	249	928	1 426
Total des revenus	10 902	3 801	7 807	5 242	10 800
Charges					
Programmes					
Subventions	152 360	4 504	3 947	125 474	122 288
Administration	14 635	3 437	3 250	10 293	9 454
Services	6 555	1 123	1 093	3 188	3 298
	173 550	9 064	8 290	138 955	135 040
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 346	514	474	1 617	1 382
Administration générale	15 646	3 984	4 162	11 963	12 069
Total des charges	191 542	13 562	12 926	152 535	148 491
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(180 640)	(9 761)	(5 119)	(147 293)	(137 691)
Crédits Parlementaires	180 661	34 659	33 000	159 659	158 127
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	21	24 898	27 881	12 366	20 436
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	237 997	225 465	205 214	237 997	212 659
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	238 018 \$	250 363 \$	233 095 \$	250 363 \$	233 095 \$

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	24 898 \$	27 881 \$	12 366 \$	20 436 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(392)	(210)	(846)	(627)
Acquisition de l'inventaire de la Banque d'œuvres d'art	228	244	686	732
Amortissement des immobilisations corporelles	(64)	0	(64)	-
	(228)	34	(224)	105
Acquisition de charges payées d'avance	(440)	(802)	(1 490)	(1 355)
Utilisation de charges payées d'avance	759	285	1 356	826
	319	(517)	(134)	(529)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation	10 265	(182)	19 619	2 868
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	35 254	27 216	31 627	22 880
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	221 263	205 748	224 890	210 084
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	256 517 \$	232 964 \$	256 517 \$	232 964 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
(en milliers de dollars)				
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	18 249 \$	2 905 \$	8 895 \$	(145) \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Dérivés	-	(9)	-	34
Placements de portefeuille	9 241	(274)	18 667	2 920
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Dérivés	-	101	40	(147)
Placements de portefeuille	1 024	-	912	61
GAINS NETS (PERTES NETTES) DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	10 265	(182)	19 619	2 868
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	28 514 \$	2 723 \$	28 514 \$	2 723 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
(en milliers de dollars)				
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	24 898 \$	27 881 \$	12 366 \$	20 436 \$
Pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	1 349	-	1 200	82
Gains (pertes) réalisés sur le changement de valeur des dérivés	-	140	(37)	(200)
Amortissement d'immobilisations corporelles	228	244	686	732
Dons à l'inventaire de la Banque d'œuvres d'art	(64)	-	(64)	-
(Augmentation) Diminution des charges payées d'avance	319	(517)	(134)	(529)
Diminution des avantages sociaux futurs	(76)	(1 661)	(19)	(1 661)
Produits transférés des revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe				
Aux revenus de placements (note 5)	1,065	2 654	273	2 014
Aux autres revenus (note 5)	-	-	-	(363)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(33 405)	(25 009)	10 876	382
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(5 686)	3 732	25 147	20 893
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(392)	(210)	(846)	(627)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(82 050)	(2 983)	(109 726)	(6 420)
Disposition de placements de portefeuille	81 285	669	109 172	2 649
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(765)	(2 314)	(554)	(3 771)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(6 843)	1 208	23 747	16 495
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	29 440	13 724	(1 150)	(1 563)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	22 597	14 932	22 597	14 932

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2013

1. AUTORISATION ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la Loi sur le Conseil des Arts du Canada qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. En vertu de l'article 85(1.1) de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais d'administration des programmes représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services des programmes sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil et les coûts connexes à l'attribution des subventions. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Loi sur le Conseil des Arts du Canada assigne au Conseil des arts les fonctions et les tâches relatives à la Commission canadienne pour l'UNESCO (la « Commission »). La Commission conseille le gouvernement canadien sur ses relations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La Commission favorise aussi la coopération entre les organismes canadiens de la société civile et l'UNESCO.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les normes pour le secteur public (NCSP) en application de la Norme sur les rapports trimestriels des sociétés d'État publiée par le Conseil du Trésor.

BASE DE PRÉPARATION

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels pour l'année terminée le 31 mars 2013. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et de l'inventaire de la Banque d'œuvres d'art, la valeur résiduelle de l'inventaire de la Banque d'œuvres d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été dérivés des estimations approuvées par le conseil d'administration.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2013					Fin de l'exercice 31 mars 2013		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	105 876	-	27 392	133 268	53,8	102 951	112 026	49,4
Obligations	60 249	606	-	59 643	24,1	73 316	72 049	31,7
Alternatifs	19 430	-	4 178	23 608	9,5	10 670	13 491	6,0
Marché monétaire	14 904	-	45	14 949	6,0	13 266	13 266	5,8
Immobilier	7 939	-	1 460	9 399	3,8	8 336	9 349	4,1
Infrastructure	8 015	1 150	-	6 865	2,8	8 464	6 828	3,0
	216 413	1 756	33 075	247 732	100,0	217 003	227 009	100,0
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	27 058	-	7 003	34 061	53,6	26 312	28 631	49,3
Obligations	15 285	213	-	15 072	23,7	18 607	18 268	31,4
Alternatifs	4 998	-	1 067	6 065	9,5	2 718	3 436	5,9
Marché monétaire	3 703	-	12	3 715	5,9	3 198	3 198	5,5
Immobilier	2 131	-	410	2 541	4,0	2 235	2 519	4,3
Infrastructure	2 416	350	-	2 066	3,3	2 580	2 080	3,6
	55 591	563	8 492	63 520	100,0	55 650	58 132	100,0
Total des placements	272 004	2 319	41 567	311 252		272 653	285 141	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8,1 % (31 mars 2013 : 8,1%) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 20 141 000 \$ (31 mars 2013 : 18 138 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris Killam, est de 83 660 000 \$ (31 mars 2013 : 76 270 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et deux fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque de concentration. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes et qui ont été approuvés par le conseil d'administration en juin 2013. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	10 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	43 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	24 %	15 %	25 %	30 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	3 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	6 %	0 %	0 %	15 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 18 664 000 \$ (31 mars 2013 : 16 464 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans un fonds commun canadien et deux fonds communs globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International World Hedge. Les placements dans le fonds commun d'obligations comportent des obligations du gouvernement canadien et de sociétés qui ont une cote de crédit minimum de BBB ou l'équivalent établie par une agence de notation reconnue. Les placements dans le fonds commun d'obligations proviennent d'une obligation de base plus, qui peut inclure des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire universel DEX. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor à 91 jours de Scotia Capitaux majorés de 20 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank pour les gestionnaires canadiens et le National Council of Real Estate Investment Fiduciaries (NCREIF) pour le gestionnaire américain. Le fonds d'infrastructure comprend deux portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2013	31 mars 2013
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	22 597	197
Débiteurs	Coût amorti	2 029	3 488
Dérivés nets	Juste valeur	-	(92)
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	311 252	285 141
Découvert bancaire	Juste valeur	-	1 347
Subventions à payer	Coût amorti	31 853	26 984
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 134	3 513

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

- a) Établissement de la juste valeur
La valeur comptable des débiteurs, des subventions à payer, des crédi- teurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée à partir du cours du change au comptant et le cours de change à terme en vigueur à la clôture de la période.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans le fonds commun sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.
- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient des évaluations auditées chaque année.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);

- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2013				Fin de l'exercice 31 mars 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 372	11 225	-	22 597	-	197	-	197
Dérivés	-	-	-	-	5	-	-	5
	11 372	11 225	-	22 597	5	197	-	202
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	-	133 268	-	133 268	-	112 026	-	112 026
Obligations	-	59 643	-	59 643	-	72 049	-	72 049
Alternatifs	-	-	23 608	23 608	-	-	13 491	13 491
Marché monétaire	-	14 949	-	14 949	-	13 266	-	13 266
Immobilier	-	-	9 399	9 399	-	-	9 349	9 349
Infrastructure	-	-	6 865	6 865	-	-	6 828	6 828
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	-	34 061	-	34 061	-	28 631	-	28 631
Obligations	-	15 072	-	15 072	-	18 268	-	18 268
Alternatifs	-	-	6 065	6 065	-	-	3 436	3 436
Marché monétaire	-	3 715	-	3 715	-	3 198	-	3 198
Immobilier	-	-	2 541	2 541	-	-	2 519	2 519
Infrastructure	-	-	2 066	2 066	-	-	2 080	2 080
	-	260 708	50 544	311 252	-	247 438	37 703	285 141
Total	11 372	271 933	50 544	333 849	5	247 635	37 703	285 343

Passifs financiers à leur juste valeur

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2013				Fin de l'exercice 31 mars 2013			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Découvert bancaire	-	-	-	-	1 347	-	-	1 347
Dérivés	-	-	-	-	97	-	-	97
Total	-	-	-	-	1 444	-	-	1 444

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir la note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l’exercice	
	31 décembre 2013		31 mars 2013	
Solde d’ouverture pour la période	27 721	\$	23 594	\$
Transfert des (aux) revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	1 216		3 696	
Utilisation des fonds	(943)		(2 452)	
	273		1 244	
Transfert à autres revenus	-		(363)	
Gains non-réalisés sur placements de portefeuille	6 890		3 551	
Pertes non-réalisées sur dérivés	-		(15)	
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	288		(250)	
Reclassés à l’état des résultats - dérivés	15		(40)	
Solde de fermeture pour la période	35 187	\$	27 721	\$

Les gains et pertes non réalisés sur les placements de portefeuille et les dérivés sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis l’exercice précédent.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l’exercice	
	31 décembre 2013		31 mars 2013	
Excédent accumulé des activités				
Dotations - contribution initiale	50 000	\$	50 000	\$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569		37 569	
Réserve - excès de revenus de placements				
Solde au début de la période	123 445		118 445	
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-		5 000	
Solde à la fin de la période	123 445		123 445	
Excédent				
Solde au début de la période	26 983		25 992	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(5 000)	
Excédent pour la période	12 366		5 991	
Solde à la fin de la période	39 349		26 983	
Total de l’excédent accumulé des activités	250 363		237 997	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés				
Solde au début de la période	8 895		(145)	
Variations de la juste valeur	19 619		9 040	
Solde à la fin de la période	28 514		8 895	
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	278 877	\$	246 892	\$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	(1 349) \$	- \$	(1 200) \$	(82) \$
Transfert des revenus reportés				
– contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(1 065)	(2 653)	(273)	(2 014)
Gains (Pertes) nettes des dérivés	-	(650)	(300)	505
Revenus d'intérêts et de dividendes et autres distributions	6 082	11 277	7 094	12 057
Frais de gestion du portefeuille	(354)	(377)	(1 056)	(1 014)
	3 314 \$	7 597 \$	4 265 \$	9 452 \$

8. REVENUS (PERTES) NETS DE LA BANQUE D'ŒUVRES D'ART

(en milliers de dollars)	Three months ended December 31		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
Revenus de location	365 \$	372 \$	1 141 \$	1 121 \$
Autres revenus	104	37	186	112
Frais administratifs	(415)	(441)	(1 264)	(1 291)
Amortissement des autres immobilisations	(4)	(7)	(14)	(20)
	50 \$	(39) \$	49 \$	(78) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
Dépenses de programmes	173 \$	245 \$	518 \$	533 \$
Programmes – contributions reçues	(1)	(96)	(1)	(96)
Frais administratifs	342	325	1 100	945
	514 \$	474 \$	1 617 \$	1 382 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2013	2012	2013	2012
(Augmentation) Diminution des débiteurs	(454) \$	(5 830) \$	1 459 \$	(4 283) \$
Augmentation (Diminution) des subventions à payer	(25 651)	(26 351)	4 869	(114)
Augmentation (Diminution) des créditeurs et charges à payer	539	373	(1 379)	(1 701)
Augmentation (Diminution) des revenus reportés	161	319	(73)	-
Augmentation (Diminution) des crédits parlementaires reportés	(8 000)	6 480	6 000	6 480
Variation nette	(33 405) \$	(25 009) \$	10 876 \$	382 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.